

■ **Richard Pauli**, à **Lausanne**, CH-550-0051961-8, transport d'enfants (FOSC du 03.06.1986, p. 2150). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152, al. 5 ORC.
Registre journalier no 14393 du 25.08.2009 / CH-550.0.051.961-8 / 05223102